



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

monuments commémoratifs

Question écrite n° 131673

Texte de la question

M. Patrick Beaudouin appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense et des anciens combattants sur la construction d'un mémorial dédié aux Français d'Algérie morts pour la France. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le Parlement avait encouragé les communes, avec le soutien de l'État, à « glorifier les héros morts pour la Patrie ». Cette volonté de témoigner, dans chaque commune, de la reconnaissance de la Nation aux soldats morts pour la France s'est traduite, dans les années qui ont suivi la grande guerre, par l'érection de plus de 30 000 monuments aux morts, sur lesquels sont venus s'ajouter les noms des morts pour la France des conflits suivants. L'érection de monuments aux morts a également concerné les communes des départements français d'Algérie. Au moment de l'indépendance de l'Algérie, quelques-uns de ces monuments ont été transportés en métropole. Parmi ceux demeurés en Algérie, beaucoup ont été détruits. En conséquence, aujourd'hui, bien peu des morts pour la France originaires d'Algérie, quelles que soient leur origine ou leur confession, bénéficient de ce symboles de la reconnaissance de la Nation que sont les monuments aux morts, et ils sont bien souvent les oubliés des cérémonies commémoratives. C'est pourquoi il lui demande dans quelle mesure l'État pourrait encourager la construction d'un mémorial qui leur serait dédié.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131673

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2850

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)